Retrait de votre masque

Afin de vous offrir la possibilité de vous protéger en cette période de déconfinement progressif, la Ville d'Arras, grâce aux achats de la Région Hauts-de-France et de la Communauté Urbaine d'Arras, distribue des masques à chaque habitant.

Nous vous avons déjà distribué 4 masques chirurgicaux jetables et un masque alternatif lavable. Nous proposons, ce mercredi 27 mai, la distribution d'un autre masque alternatif lavable par Arrageois.

Cette distribution se déroulera dans chaque bureau de vote de la Ville d'Arras (*voir le mode d'emploi distribué dans les boîtes aux lettres et accessible sur arras.fr et les réseaux sociaux @VilleArras*).

La troisième distribution (**1 masque alternatif lavable**) se déroulera le :

▪ **Mercredi 27 mai 2020 de 14 h à 20 h**

Nous vous précisons bien que seul un masque lavable par habitant sera fourni lors de cette distribution du mercredi 27 mai. Ce masque vous sera remis gratuitement en échange de ce formulaire complété et avec l'appui des pièces justificatives demandées*.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ou faites partie des personnes à risques, vous avez la possibilité d'établir une procuration ou de contacter le CCAS au 03.21.50.50.10 pour une livraison à domicile.

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Date de Naissance : .....

Nombre de personnes composant le foyer : .....

❒ J'atteste sur l'honneur que je ne récupère que le nombre de masques nécessaire pour mon foyer

❒ J'atteste que j'ai chargé Monsieur / Madame : ..... de cette procuration pour récupérer mon masque.

SIGNATURE :

***Pièces justificatives :** Pour tout retrait, vous devez vous munir d'une pièce d'identité (Carte d'Identité ou Passeport). Pour la procuration, vous devez présenter une copie ou une photographie de la pièce d'identité de la personne qui donne la procuration.

Rappel : un retrait par foyer.

Données personnelles : les données présentes dans le formulaire ne seront pas conservées à l'issue de cette distribution.

MERCI! RESTONS UNIS !

Ville d'ARRAS